

*A mes anciens paroissiens de Saint-Vincent de Paul,
de Saint-Pierre de Vaise et à mes diocésains.*

Aix, 10 juillet 1900.

Mes bons amis, c'est de l'éternité que je vous adresse ces dernières paroles. Je suis jugé : ce jugement ne m'a pas accusé de ne vous avoir pas aimés. Vous m'avez toujours payé de retour, je vous en remercie.

Ecoutez bien mes avis :

Soyez bons chrétiens : le reste n'est rien. Dieu vient de me le redire à son tribunal ; je vous le transmets en son nom.

Ne travaillez jamais le dimanche ; assistez fidèlement aux offices de vos paroisses : remplissez sans respect humain vos devoirs de catholiques. Aimez-vous les uns les autres ; soyez charitables.

Mon affection pour vous et le peu de bien que je vous ai fait pendant mon ministère me donnent le droit de vous rappeler ces recommandations que je vous ai faites très souvent. Je n'ai jamais eu d'autre ambition que le salut de vos âmes.

Je vous ai aimés pendant ma vie ; je vous aime encore au-delà, puisque vous êtes l'objet de mes pensées en ce moment. Quand je serai devant Dieu, s'il me fait ce bonheur, je ne vous oublierai pas.

Souvenez-vous dans vos prières et bonnes œuvres de celui qui vous donna une bonne partie de sa vie, comme votre premier curé, comme votre curé et comme votre archevêque.

Adieu à tous dans le Seigneur. Au revoir là-haut. Mon écriture est du temps, mais ma voix est de l'éternité.

† XAVIER, *archevêque d'Aix,*
curé fondateur de Saint-Vincent de Paul,
ancien curé de Saint-Pierre de Vaise,
archevêque d'Aix.

Nominations ecclésiastiques

Par décision de Sa Grandeur, Monseigneur l'archevêque de Québec, ont été nommés :

M. l'abbé Gustave Cloutier, vicaire à Saint-Roch de Québec.

“ “ Ivanhoe Caron, vicaire à Saint-Joseph de Lévis.